

Mai 2017

# Mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite négrière



**Mercredi 10 mai**

**Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions**

Cérémonie à l'Espace du Souvenir à 18h30  
Place du 19-Mars-1962, Fosses

Temps de recueillement avec dépôt de gerbes et discours.

**Jeudi 18 mai**

**Ciné-débat au cinéma intercommunal de l'Ysieux à 19 h**

Ouverture de séance par une démonstration de capoeira.

« L'avenir est ailleurs », documentaire d'Antoine Léonard-Maestrati (2007, 1 h 20).  
Tarif : 3,50 euros.

Projection suivie d'un débat [en présence du réalisateur], animé par Gérard Thimodent, administrateur du CM 98, et d'un temps convivial.

**Informations au 01 34 47 35 41  
ou 06 28 94 39 12**

**Mardi 23 mai**

**Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial**

■ 10h 15 : cérémonie au monument aux morts de Marly-la-Ville, 10 rue du Colonel-Fabien.

■ 14 h : séance scolaire au cinéma intercommunal de l'Ysieux.

Projection du film « Rue Cases Nègres » d'Euzhan Palcy (1983, 1 h 40), réservée aux écoliers (CM1-CM2) dans le cadre d'un parcours pédagogique.

■ 18 h : introduction musicale par Ka Sensations

■ 18 h 30 : cérémonie à l'Espace du souvenir, place du 19-Mars-1962

■ 19 h : soirée-mémoire en trois temps dans le hall de la mairie de Fosses

- Introduction dansée par les membres de l'Écam
- Chorégraphie contée : « De chaîne et d'espoir », par la Compagnie Cœur à vif
- Slam par Jean-Yves Bertogal, champion de France de slam 2015

**Suivie d'un temps convivial.**

D'une date à l'autre

10 mai

23 mai

## Abolition de l'esclavage

Abrogé en 1794 pendant la Révolution, rétabli par Napoléon en 1802, l'esclavage est finalement aboli en 1848. La loi Taubira du 10 mai 2001 a reconnu l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

## Journée du souvenir des victimes de l'esclavage colonial

Cette date rappelle la marche silencieuse du 23 mai 1998 qui a contribué au débat national aboutissant au vote de la loi Taubira. Elle a été retenue en 2008 par une circulaire du Premier ministre et confirmée par la loi du 28 février 2017 n° 2017-256 de programmation relative à l'égalité réelle des outre-mer.

## Nos partenaires

La municipalité de Fosses et de nombreux partenaires locaux proposent pour la deuxième année à Fosses des manifestations pour honorer la mémoire des victimes de la traite négrière et de l'esclavage et découvrir un aspect méconnu de l'histoire de France.

### CM 98

Comité Marche du 23-Mai-1998  
Défense de la mémoire des victimes de l'esclavage



### Ecam (Echanges culturels antillais-métropolitains)

Cours de danses afro-antillaises, de zumba, expo, spectacles, etc.



### Ka Sensations

Traditions culturelles autour des percussions antillaises

### Capoeira Raça France

Cours de capoeira et initiation à la culture brésilienne

### Etoiles d'Afrique

Soutien et entraide entre les ressortissants africains de France

### Comité de jumelage Fosses-Kampti



### Cinéma intercommunal de l'Ysieux



### Et la municipalité de Marly-la-Ville

